

Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

Objet : siège communautaire Aménagements durables ENR : Demande de subvention FEI

Séance du 02/03/2022

2^{ème} lecture

Délibération n° 7

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 8

Absents : 32

Votants : 9

- dont « pour » : 9

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 25 février 2022 s'est réuni en 2^{ème} lecture sous la présidence de M. ALLAOUI Mohamed, au siège de la 3CO, le mercredi 02 mars 2022 à 16heures.

Présents :

AHMED COMBO Papa, ALLAOUI Mohamed, BOINAHERY Ibrahim, MADI OUSSENI Mouhamadi, MDALLAH Anlamati, MROIVILI Mouhamadi Moindjié, RAMA Ahmed, RIDHOI Zainabou.

Absents :

AMBDI Youssouf , IBRAHIMA Saïd Maanrifa, BOINA M'ZE Salim, CHANFI Bibi, ABDOURAHAMANE Céline, ABDOU COLO Nassuhati, BACAR SOILIH I Inchaty, BOINAIDI Habachia, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, ABDALLAH Houssamoudine, SOUMAÏLI Mhamadi, ABDALLAH Oidhuati, BOURA Zaounaki Fatima, NOUDJOUR Madi Assani, ISSOUFI Ramadani, MADI Fatima, ABDOU Fatima, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, SIAKA Ahamada, MOHAMED Bacar, MROIVILI MOILIM Amina, ATTIBOU Zaïnati, ABDOU ELOIHIDE Dhatia, ABDOU Mohamed, SAID-SOUFFOU Soula, Mohamed Zainaba, SAID Mariame, YSSOUFI Chaïdati, Adam Ahmed, CHANRANI Daoudou.

Représenté : CHANRANI Daoudou par ALLAOUI Mohamed

Secrétaire de séance : RIDHOI Zainabou

Vu Le projet d'aménagement du siège communautaire sur le site du golf de Combani dans une démarche d'aménagement durable et intégré,

Considérant qu'il importe de viser l'autonomie énergétique du site, mais également de créer un site démonstratif de production d'énergies renouvelables et d'expérimentation de filières économiques durables, en cohérence avec les ambitions du plan climat air énergie communautaire,

LE CONSEIL communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide de doter** le siège communautaire de systèmes de production d'énergies renouvelables permettant d'assurer son autonomie énergétique.
- **Décide de développer** sur site la filière hydrogène à base d'énergie solaire, en vue de stocker les surplus d'énergie produite et de les convertir en source d'alimentation d'un parc communautaire de véhicules propres.
- **Sollicite** au titre du fonds exceptionnel d'investissement une subvention d'un montant de 1 000 000 € correspondant à 67% du coût du projet selon le plan de financement suivant :

Financements	Montant	%
Etat (FEI)	1 000 000 €	67%
Autres (ADEME, ...)	200 000 €	13%
Fonds propres 3co (autofinancement)	300 000 €	20%
Coût total du projet	1 500 000 €	100%

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout acte et à prendre toute décision nécessaire à l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré le 02/03/2022
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme au registre

Le président de la 3CO



Signé électroniquement par : Ibrahim MAANRIFA
 Date de signature : 08/03/2022
 Qualité : Signature de BDF Président

M. IBRAHIMA Said Maanrifa
Président de la Communauté
des Communes du Centre Ouest